

PHARMACIE ET DROGUERIE FRANÇAISES DU CAMBODGE, Pnom-Penh

Une création de Clovis Castaillac,
Né à Aubin (Aveyron), le 30 janvier 1874.
Frère aîné de Maurice Castaillac, tour à tour aide-pharmacien de la [Pharmacie normale](#) et fondé de pouvoirs de la [Pharmacie centrale](#) à Saïgon (1915-1927)
Marié à Auzitz (Aveyron), le 3 déc. 1908, avec Marie Berthe Lieutard.

Précédemment pharmacien au Gua (Aveyron)

SOCIETE EN COMMANDITE SIMPLE
pour l'exploitation d'une pharmacie au Gua.
(*Le Narrateur*, 28 avril 1900)

Il résulte d'un acte d'association intervenu le vingt-trois avril mil neuf cent, entre :
Monsieur Clovis Castaillac, pharmacien au Gua, commune d'Aubin (Aveyron).

Et Monsieur Victor Clavelly, directeur de la Société anonyme des Aciéries de France (Régie d'Aubin), domicilié à Aubin (Aveyron), représentant la susdite société, dont le siège social est à Paris, quai de Grenelle, numéro vingt-neuf, ledit monsieur Clavelly agissant en vertu des pouvoirs à lui conférés par le conseil d'administration de cette société dans sa délibération du trente mars, mil neuf cent.

1° Qu'il est formé une société en commandite simple pour l'exploitation d'une pharmacie au Gua, commune d'Aubin (Aveyron), entre :

Monsieur Clovis Castaillac, pharmacien au Gua, et la Société anonyme des Aciéries de France, représentée par monsieur Clavelly, directeur de la Régie d'Aubin ;

2° Que la raison de commerce, ou désignation sociale, sera Castaillac et Compagnie ;

3° Que le siège social sera fixé au Gua, commune d'Aubin ;

4° Que Monsieur Castaillac est seul autorisé à gérer, administrer, et qu'il signera pour la société : Castaillac et Compagnie ;

5° Que le montant du capital social ou apports collectifs s'élève à la somme de quatre mille six cents francs ;

6° Que la Société aura une durée de trois années, commençant le vingt et un juillet mil neuf cent, pour finir le vingt juillet mil neuf cent trois inclusivement ;

7° Qu'un exemplaire de l'acte d'association a été mis en dépôt au greffe de la justice de paix du canton d'Aubin, à la date du vingt-trois avril mil neuf cent, et un deuxième exemplaire au greffe du tribunal de commerce de Villefranche-d'Aveyron, le vingt-cinq avril mil neuf cent ;

8° Que l'acte constitutif de la société a été enregistré à Aubin, le vingt-trois avril mil neuf cent.

Aubin, le vingt-cinq avril mil neuf cent.

Pour extrait certifié conforme,
Signé : C. CASTAILLAC.

Le Midi, 24 mars 1906 :
Clovis Castaillac, pharmacien au Gua

Le Narrateur, 24 février 1917 :
Jurés
Louis Castaillac, pharmacien au Gua

Liste des passagers
arrivés par le « [Sphinx](#) »
(*L'Impartial*, 24 juin 1919, p. 4, col. 5)

À destination de Saïgon
Castaillac

(*Bulletin administratif du Cambodge*, 1919, p. 975)

Par arrêté du résident supérieur au Cambodge du 26 décembre 1919 :
Sont nommés membres de la commission municipale de la ville de Phnôm-Penh pour
une période de trois ans, du 1^{er} janvier 1920 au 31 décembre 1922 :

.....
Castaillac, pharmacien,
.....

[La Banque industrielle de Chine au Cambodge](#)
Inauguration de l'agence de Pnom-penh
(*L'Impartial*, 16 février 1921, p. 4, col. 5)

Castaillac, pharmacien, membre de la commission municipale

Courrier du Cambodge

[Comité cambodgien de la Société des Amis d'Angkor](#)
(*L'Impartial*, 29 août 1921, p. 1, col. 3)

Dans sa séance du 19 août 1921 tenue sous la présidence de M. Castaillac, vice-président, le comité cambodgien de la Société des amis d'Angkor a entendu M. Groslier qui lui a rendu compte des diverses missions qui lui avaient été confiées et qu'il a remplies pendant son séjour en France.

.....

Annuaire général de l'Indochine, 1922, p. 191 :

CASTAILLAC FRÈRES
Pharmacie du Cambodge
5, quai de Verneville
MM. CASTAILLAC, Clovis, pharmacien.
MAZARD [Mazars].

Par arrêté du Gouverneur Général de l'Indochine du 1^{er} avril 1922. :
M. Mazars (Henri) est autorisé, sous le contrôle de M. le pharmacien major Finelle, en service à l'hôpital mixte de Phnôm-Penh et qui a accepté, à assurer la gérance de la pharmacie de M. Castaillac pendant l'absence de ce dernier de la colonie.
La présente autorisation sera valable pour une année, à compter de la signature du présent arrêté.

Chronique locale

Le départ du « [Formose](#) »
(*L'Impartial*, 4 avril 1922, p. 5, col. 4)

Le *Formose*, des Chargeurs Réunis, a quitté notre port avant-hier soir à 15 heures en emportant :

Pour Marseille :

M^{me} et M. Castaillac

RÉSIDENCE-MAIRIE (*Bulletin administratif du Cambodge*, 1923, p. 251)

Par arrêté du résident-maire de Phnôm-Penh en date du 15 mars 1923, approuvé par le résident supérieur le 28 mars 1923 :

Le contrat intervenu le 3 août 1920, entre la Ville et M. Castaillac, est modifié ainsi qu'il suit :

Le délai prévu à l'article 3, § n, est porté à trois ans.

Le lot n° 10 est accordé en concession à M. Castaillac aux lieu et place du lot n° 5, conformément à l'accord qui était intervenu entre M. Castaillac et M. [Cravetto](#) ¹, concessionnaire (aujourd'hui déchu) du lot n° 10.

Chronique de Haïphong (*L'Avenir du Tonkin*, 5 décembre 1923, p. 2)

ARRIVÉES. — Le [Paul-Lecat](#) est arrivé mardi matin, à Haïphong, vers 8 heures. Une nombreuse assistance se trouvait aux appointements.

¹ Antonio (Antoine) Cravetto (Alice Superiore, Piémont, 24 octobre 1878-Tunis, 1^{er} janvier 1946) : représentant de la maison [Boy, Fermé et Cie](#) à Phnôm-Penh.

Venant de Marseille :

M. Mazars

Conseil supérieur des colonies
Une grande réunion électorale à Phnom-penh
en faveur d'Ernest Outrey
(*L'Impartial*, 29 février 1924, p. 1, col. 4)

.....
Le bureau était composé de M. Faurie, président, ayant comme assesseurs
MM. Castaillac, pharmacien et Bartoli, directeur de l'école professionnelle.
.....

Étude de M^e Edgar MATHIEU,
docteur en droit
notaire à Saïgon, 124, rue Mac-Mahon

CESSION DE PHARMACIE
(*L'Impartial*, 3 décembre 1924, p. 2, col. 6)

Suivant acte reçu par M^e MATHIEU, notaire à Saïgon, le 24 novembre 1924,
M. Clovis CASTAILLAC, pharmacien, demeurant à Phnom-Penh (Cambodge), a vendu et
cédé à M. Adrien VEISSE, pharmacien, demeurant à Phnom-Penh, l'officine de pharmacie
droguerie connue sous le nom de : « PHARMACIE & DROGUERIE FRANÇAISES DU
CAMBODGE », exploitée à Phnom-Penh, quai de Verneville, n° 5. L'entrée en jouissance
a été fixée au 1^{er} décembre 1924.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues entre les mains de l'acquéreur dans les dix
jours de la présente insertion.

Pour insertion :
MATHIEU, notaire.

Par arrêté du résident supérieur au Cambodge du 9 février 1925:
(*Bulletin administratif du Cambodge*)

M. Castaillac, membre de la commission municipale de la ville de Phnôm-Penh, qui a
quitté la colonie sans esprit de retour, est déclaré démissionnaire d'office.

M. Faurie, avocat-défenseur à Phnôm-Penh, est nommé membre de la commission
municipale, en remplacement de M. Castaillac.

Annuaire téléphonique Phnom-Penh 1923
105 Pharmacie, Clovis Castaillac, Quai de Yerneville, 5.

Annuaire général de l'Indochine, 1925, p. 103 :
CASTAILLAC FRÈRES
Pharmacie du Cambodge

5, quai de Verneville
MM. CASTAILLAC, Clovis, pharmacien.
MAZARD [Mazars], préparateur.

Saïgon
L'arrivée de l' « [Amazon](#) »
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 septembre 1925, p. 1)

L'« Amazon » arriva jeudi avec son pavillon en berne. En effet, M. Mazars ², préparateur en pharmacie à Phnom-Penh, décéda au moment de l'arrivée à Saïgon.

PHARMACIE FRANÇAISE DU CAMBODGE

PHARMACIE FRANÇAISE DU CAMBODGE
Dr Adrien VEISSE, pharmacien de 1^{re} classe
5, quai de Verneville
(*Europe Asia, guide touristique et commercial*, juin 1934, p. 26)



CEUX QUI S'EN VONT
(*Le Cambodge*, 20 mai 1952, p. 1, col. 4)

Le docteur Adrien Veisse et le personnel de la pharmacie, ont la douleur de vous faire part du décès de M. Vassout Alphonse Fernand, survenu le 19 mai 1952.

Les obsèques ont eu lieu ce matin à 9 heures.

Le défunt, dont l'affabilité était tant appréciée de tous, était une des figures les plus sympathiques parmi nos vieux Phnompenois, Aussi adressons-nous à M.le Dr. Veisse et au personnel de la pharmacie, qui perd un si précieux collaborateur, nos condoléances les plus sincères.

² *Henri* Auguste Marie Clément Mazars, né le 28 mars 1895, issu d'une famille de pharmaciens de Rodez, ancien gérant p.i. de la pharmacie Castaillac à Phnôm-Penh (1922), en partance pour Haïphong, mort de la typhoïde. Sa veuve de 23 ans accoucha d'une fille à Saïgon le 17 octobre 1925, repartit pour Marseille un mois plus tard, l'y confia à une nourrice, laquelle, au bout de six mois, la déposa à l'Assistance publique. La mère ne put récupérer sa fille.